

Dialogue McGill

Mieux communiquer pour mieux soigner

PROJET DE FORMATION ET DE MAINTIEN EN POSTE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

MISER SUR
LES FORCES
VIVES DES
RÉGIONS

Année scolaire 2017-2018

Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux

SOUS LE PARRAINAGE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES DES RÉGIONS VISÉES

SELON DES ÉTUDES RÉUNIES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ : <http://www.who.int/hrh/retention/guidelines/fr/>

- Les étudiants issus d'une région éloignée sont susceptibles d'avoir besoin d'un plus important soutien financier.
- Les diplômés issus d'une région éloignée seront plus enclins à retourner exercer à l'extérieur des grands centres.

BOURSE DE CATÉGORIE 1

Le but

Fournir un incitatif financier aux étudiants **en provenance des régions du Québec visées par le Programme** (voir en bas à droite), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux **hors de leur région** dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

Montant total alloué pour l'année scolaire 2017-2018

Pour l'année scolaire 2017-2018, le Programme allouera un total de 175 000 \$ en bourses.

Montants alloués pour les bourses de catégorie 1

- Niveau universitaire : 10 000 \$ par étudiant
- Niveau cégep : 5 000 \$ par étudiant
- Formation professionnelle de niveau secondaire : 5 000 \$ par étudiant

L'engagement du récipiendaire d'une bourse de catégorie 1

Les récipiendaires d'une bourse de catégorie 1 s'engagent à retourner dans une des régions visées par le Programme après la fin de leurs études pour y travailler dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues.

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2017-2018

Les étudiants qui souhaitent soumettre une demande de bourse pour l'année scolaire 2017-2018 doivent envoyer les formulaires de demande requis à **la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région**. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les documents suivants :

- ⊕ Guide de demande de bourse de catégorie 1 – Année scolaire 2017-2018
- ⊕ Formulaires de demande de bourse de catégorie 1 – Année scolaire 2017-2018

sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/hssaccess/fr/forms>

LES BOURSES
2011-2017
CATÉGORIE 1 ET 2

175
BOURSES

823 750 \$

PENDANT LA PÉRIODE 2011-2017, 175 BOURSES ONT ÉTÉ ALLOUÉES, CE QUI REPRÉSENTE UN TOTAL DE 823 750 \$.

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent 7
Capitale-Nationale 10
Estrie 12
Outaouais 19
Abitibi-Témiscamingue 6
Côte-Nord 30
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 62
Chaudière-Appalaches 15
Lanaudière 1
Montérégie 13

LES RÉGIONS VISÉES PAR LE PROGRAMME

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | 10 Nord-du-Québec |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine |
| 03 Capitale-Nationale | 12 Chaudière-Appalaches |
| 04 Mauricie et Centre-du-Québec | 14 Lanaudière* |
| 05 Estrie | 15 Laurentides* |
| 07 Outaouais | 16 Montérégie* |
| 08 Abitibi-Témiscamingue | 17 Nunavik |
| 09 Côte-Nord | 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James |

*À l'exception des municipalités de la CMM

[HTTP://WWW.MCGILL.CA/HSSACCESS/FR/TRHPP/M2INTRO/FINANCIAL/BURSARIES](http://www.mcgill.ca/hssaccess/fr/trhpp/m2intro/financial/bursaries)

SANTÉ CANADA A CONTRIBUÉ FINANCIÈREMENT AU PROGRAMME DE BOURSES DE LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

 McGill

Mis à jour en mars 2017

Dialogue McGill

Mieux communiquer pour mieux soigner

PROJET DE FORMATION ET DE MAINTIEN EN POSTE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

MISER SUR
LES FORCES
VIVES DES
RÉGIONS

Année scolaire 2017-2018

Programme de bourses de leadership
communautaire en santé et services sociaux

SOUS LE PARRAINAGE DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES DES RÉGIONS VISÉES

SELON DES ÉTUDES RÉUNIES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ : <http://www.who.int/hrh/retention/guidelines/fr/>

- Les étudiants issus d'une région éloignée sont susceptibles d'avoir besoin d'un plus important soutien financier.
- Les diplômés issus d'une région éloignée seront plus enclins à retourner exercer à l'extérieur des grands centres.

BOURSE DE CATÉGORIE 2

Le but

Fournir un incitatif financier aux étudiants **en provenance des régions du Québec visées par le Programme** (voir en bas à droite), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux **sur le territoire de leur région** dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

Montant total alloué pour l'année scolaire 2017-2018

Pour l'année scolaire 2017-2018, le Programme allouera un total de 175 000 \$ en bourses.

Montants alloués pour les bourses de catégorie 2

- Niveau universitaire : 5 000 \$ par étudiant
- Niveau cégep : 2 500 \$ par étudiant
- Formation professionnelle de niveau secondaire : 2 500 \$ par étudiant

L'engagement du récipiendaire d'une bourse de catégorie 2

Les récipiendaires d'une bourse de catégorie 2 s'engagent à demeurer dans leur région ou à s'installer dans une autre des régions visées par le Programme après la fin de leurs études pour y travailler dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an, pour chacune des bourses reçues.

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2017-2018

Les étudiants qui souhaitent soumettre une demande de bourse pour l'année scolaire 2017-2018 doivent envoyer les formulaires de demande requis à **la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région**. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les documents suivants :

- + Guide de demande de bourse de catégorie 2 – Année scolaire 2017-2018
- + Formulaires de demande de bourse de catégorie 2 – Année scolaire 2017-2018

sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/hssaccess/fr/forms>

LES BOURSES
2011-2017
CATÉGORIE 1 ET 2

175
BOURSES

823 750 \$

PENDANT LA PÉRIODE 2011-2017, 175 BOURSES ONT ÉTÉ ALLOUÉES, CE QUI REPRÉSENTE UN TOTAL DE 823 750 \$.

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent 7
Capitale-Nationale 10
Estrie 12
Outaouais 19
Abitibi-Témiscamingue 6
Côte-Nord 30
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 62
Chaudière-Appalaches 15
Lanaudière 1
Montréal 13

LES RÉGIONS VISÉES PAR LE PROGRAMME

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | 10 Nord-du-Québec |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine |
| 03 Capitale-Nationale | 12 Chaudière-Appalaches |
| 04 Mauricie et Centre-du-Québec | 14 Lanaudière* |
| 05 Estrie | 15 Laurentides* |
| 07 Outaouais | 16 Montréal* |
| 08 Abitibi-Témiscamingue | 17 Nunavik |
| 09 Côte-Nord | 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James |

*À l'exception des municipalités de la CMM

[HTTP://WWW.MCGILL.CA/HSSACCESS/FR/TRHPP/M2INTRO/FINANCIAL/BURSARIES](http://www.mcgill.ca/hssaccess/fr/trhpp/m2intro/financial/bursaries)

SANTÉ CANADA A CONTRIBUÉ FINANCIÈREMENT AU PROGRAMME DE BOURSES DE LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

 McGill

Mis à jour en mars 2017